



Communiqué de presse

28 octobre 2024

La CAPEB et GRDF renouvellent leur partenariat pour accompagner la décarbonation des entreprises artisanales du bâtiment

Paris, le 17 octobre 2024 – La CAPEB et GRDF ont renouvelé leur partenariat pour une durée de trois ans. Ce partenariat marque une nouvelle étape dans l'accompagnement des entreprises du bâtiment vers une plus grande sobriété et plus d'efficacité. La CAPEB et GRDF s'engagent à poursuivre la mise en œuvre d'actions communes et concrètes pour contribuer aux objectifs de décarbonation de la France.

« Ce renouvellement marque une nouvelle étape dans notre engagement pour l'excellence et le savoir-faire des entreprises artisanales du bâtiment. Ensemble, nous créons les conditions d'une transition énergétique durable et maîtrisée, où chaque entreprise artisanale peut jouer un rôle actif dans la décarbonation. » Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB

« Ce partenariat, initié depuis plus de 15 ans, contribue à mettre en place des leviers pour consommer moins, mieux et renouvelable. Il illustre le rôle incontournable du gaz et des gaz verts dans le bâtiment pour répondre aux enjeux de décarbonation du secteur. » Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF.



Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des engagements passés, avec des actions concrètes pour améliorer la rénovation énergétique des bâtiments. GRDF et la CAPEB s'allient pour encourager l'utilisation de technologies innovantes tout en promouvant les gaz verts. Ensemble, ils répondent aux défis de la transition énergétique en préparant les entreprises artisanales à un avenir durable.

Ce partenariat se concentre sur la décarbonation des activités du secteur, suivant trois axes principaux :

- **Consommer moins** : Réduire les consommations énergétiques grâce à la promotion des éco-gestes, le suivi des consommations et l'optimisation des systèmes de chauffage.
- **Consommer mieux** : Améliorer l'efficacité énergétique par le changement d'équipements (chaudières très haute performance, pompes à chaleur hybrides) et des travaux de rénovation performante.
- **Consommer plus vert** : Encourager l'utilisation de gaz verts afin de favoriser une énergie plus respectueuse de l'environnement.

Contacts presse

CAPEB : Albertine MINART, a.minart@capeb.fr- 01 53 60 50 84

GRDF : Relations presse, grdf-nat-presse@grdf.fr – 01 71 19 18 11

Pour en savoir plus

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises).

- 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 518 599 salariés, soit 47 % des salariés
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

À propos de GRDF

GRDF est le gestionnaire du plus grand réseau de distribution de gaz en Europe. Il exploite et entretient 207 000 km de réseaux en garantissant la sécurité des personnes et des biens. GRDF est l'acteur incontournable d'une transition énergétique abordable et ancrée dans les territoires. Présent dans plus de 9 500 communes, l'entreprise est le partenaire des collectivités qu'elle accompagne dans leur décarbonation au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

GRDF distribue le gaz à près de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour chaque usage, GRDF propose des solutions pragmatiques pour réduire l'empreinte carbone de ses clients : sobriété, gaz vert, efficacité énergétique et

équipements performants. L'entreprise se mobilise pour atteindre 20 % de gaz verts dans les réseaux en 2030, un objectif qui permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie renouvelable et produite en France.

GRDF est le 1er distributeur de gaz qui s'inscrit dans une trajectoire de décarbonation - tous scopes confondus et à périmètre constant - en adéquation avec l'accord de Paris.

Retrouvez toute l'actualité de GRDF sur la nouvelle plateforme d'actualités Just decarb